

Soutien accru au CEJARE pour pallier le retrait financier du Jura

Comme l'avait annoncé le Gouvernement jurassien en 2014 dans son dernier rapport au Parlement sur la reconstitution de l'unité du Jura, le canton du Jura a diminué progressivement sa part de financement au Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE). Cette décision faisait suite au réexamen des collaborations interjurassiennes à la lumière du résultat du vote du 24 novembre 2013 sur l'avenir institutionnel de la région. En 2015, le canton avait ainsi réduit sa subvention annuelle au CEJARE de 25 000 fr. à 13 000 fr. Pour 2016, ce sont encore 3000 fr. supplémentaires qui ont été retranchés.

Incertitude pour 2017

Le Conseil du Jura bernois (CJB) avait toutefois décidé de pallier le retrait financier du canton du Jura par une hausse de sa propre participation financière. L'an dernier, il avait ainsi gonflé sa subvention au CEJARE de 12 000 fr. pour la porter à 42 000 fr. Pour 2016, ce soutien passera à 45 000 fr. pour compenser la réduction de 3000 fr. annoncée par le canton du Jura, a indiqué le CJB dans un communiqué. Responsable du CEJARE, Philippe Hebeisen ne sait pas encore ce qu'il adviendra de la part jurassienne au finance-

ment de l'institution en 2017. «Mais nous sommes optimistes et espérons que le canton maintiendra son soutien car nous continuons à être actifs dans le canton du Jura et à y assumer notre mandat de service public», note-t-il.

Panto: pas de parti pris

Au total, dans sa séance du 24 février, le CJB a accordé ou préavisé des subventions pour 213 281 fr. Ce montant comprend notamment la subvention annuelle au Musée jurassien des arts de Moutier (120 000 fr) et des soutiens à des créations ou manifestations, à l'image de Saintimania (5000 fr), d'un festival de trombone prévu à Saint-Imier (20 000 fr), ou encore d'un spectacle de la Fondation Cours de Miracles pour les 25 ans du CIP à Tramelan (4000 fr).

À la demande du Pantographe, le CJB a en outre accepté de lui accorder un franc de subvention annuelle symbolique. «Ceci uniquement afin de permettre une reconnaissance institutionnelle du travail artistique et culturel fourni par le Pantographe. Ce n'est en aucun cas à interpréter comme une prise de position favorable au Pantographe dans le conflit qui l'oppose à l'entreprise Tornos», précise le secrétaire général du CJB, Lucas Bonadei. **CLR**